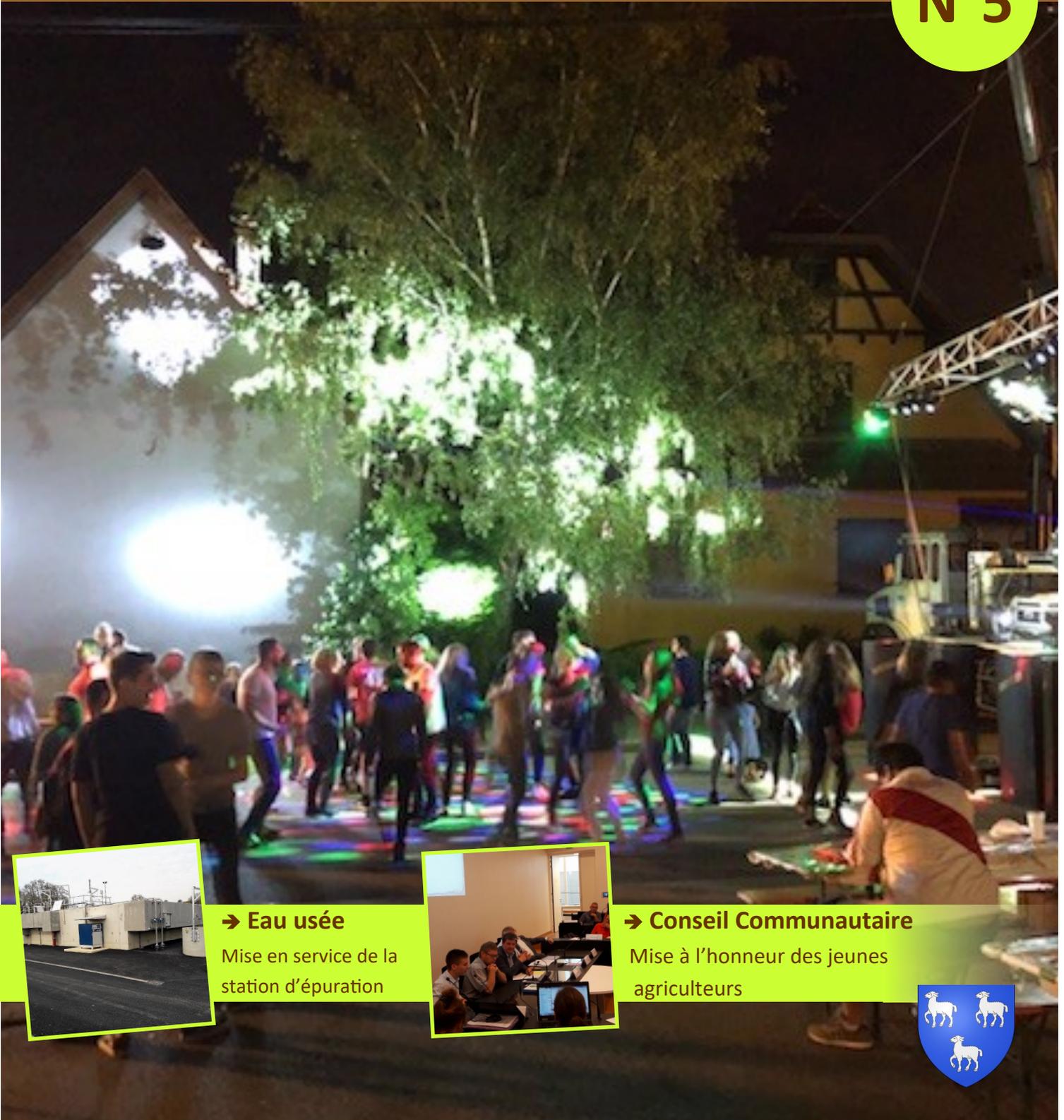


KIENHEIMAG'

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Janvier 2019 – www.kienheim.fr

N°5



→ **Eau usée**

Mise en service de la station d'épuration

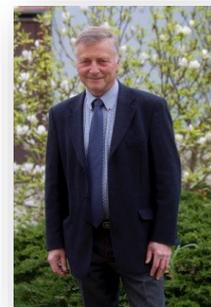


→ **Conseil Communautaire**

Mise à l'honneur des jeunes agriculteurs



MOT DU MAIRE



Chères concitoyennes et chers concitoyens,

L'année 2018 a défilé à une vitesse folle laissant derrière elle des moments douloureux.

Dans la nuit du 31 mai, notre village a subi un violent orage qui a provoqué des coulées de boues, inondant les sous-sols et les cours de ferme. Au petit matin, c'était la désolation et pour certains, le n^{ième} nettoyage. Grâce à la solidarité des voisins et l'aide des engins agricoles, nous avons pu dégager cette boue, sans demander de l'aide aux pompiers qui étaient sur le front à Gougenheim, Gim Brett, Reitwiller et Pfulgriesheim où la situation était pire encore. Heureusement, notre village a été classé en « catastrophe naturelle » ce qui a permis une indemnisation rapide par les assurances.

Depuis janvier 2018, le SDEA a la compétence « GEMAPI » (Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). N'ayant donc ni la compétence, ni les moyens d'études et de réalisations d'ouvrages permettant de limiter les dégâts lors de phénomènes semblables, nous avons dû nous soumettre aux procédures mises en place par la loi sur l'eau. La validation des études d'ouvrages peut nécessiter, avec cette nouvelle réglementation, jusqu'à trois années avant le commencement des travaux. Le Conseil Communautaire a donc demandé au Préfet la mise en place de procédures d'urgence pour avoir des solutions à valider au courant du 1^{er} trimestre 2019.

La solution idéale n'existant pas pour contrer de tels orages, la responsabilité devra être partagée entre l'État, le SDEA, la Communauté de Communes, le monde agricole pour l'assolement concerté, le village et aussi les particuliers avec mise en œuvre de solutions individuelles (boudins ou planches devant les descentes de garage, ne plus utiliser les sous-sols comme des chambres à coucher ou dressing...).

Notre PLUi entre désormais dans sa phase 3, avec la consultation des personnes publiques associées (services de l'état, ES, SDEA, Chambre d'Agriculture...). Suivra l'enquête publique fin du 1^{er} semestre 2019, puis l'examen des remarques, les rapports et enfin l'approbation attendue en décembre 2019.

Comme vous avez pu le vivre, l'année 2018 s'est achevée avec un certain nombre d'interrogations, de manifestations et malheureusement aussi avec un attentat à Strasbourg qui a fait 5 morts, des blessés à vie, physiquement et moralement. Soyons républicains et solidaires en ayant une pensée pour toutes ces victimes d'attentats ou d'actes inqualifiables. La politique ne sera plus jamais comme avant. Des changements de comportements seront nécessaires et vitaux pour la France. Ils passeront sans doute, je l'espère, par une concertation plus élargie de la population.

Pour finir, permettez-moi de remercier l'équipe municipale pour sa confiance tout au long de l'année. Un grand Merci aux employés municipaux, à Sylvie et Dominique tout particulièrement.

Que 2019 soit plus sécurisante, qu'elle nous apporte la sérénité et surtout la confiance dans nos institutions. Tous mes meilleurs vœux à vous toutes et tous ainsi qu'à vos proches.

Votre Maire
Luc Ginsz

FAITS MARQUANTS 2018

- **28 février**
 - * Fin des travaux de la fibre optique.
- **28 mars**
 - * Conférence sur le diabète de type 2 organisée par la commission Âge d'Or.
- **Avril**
 - * *21 avril* : Visite de la cave du Roi Dagobert par l'Âge d'Or.
 - * *28 avril* : les motards d'« *une Rose, un Espoir* » proposent une rose en échange d'un don au profit de la Ligue contre le cancer
- **Mai**
 - * *1^{er} mai* : 4^{ème} édition du marché de printemps et du terroir dans la rue de l'Église, en parallèle de la traditionnelle journée « Tartes flambées » de l'A.S.C.S.D.K. à la ferme KNAB.
- **Juin**
 - * *8 juin* : présentation du travail, de la formation et de l'engagement en tant que jeune pompier volontaire par Kevin FUSSLER et Alicia MEY, lors de la réunion de la commission jeunesse.
 - * *23 juin* : soirée « Fête de la musique » organisée par l'A.S.C.S.D.K.
 - * *29 juin* : visite à l'école de Madame la députée Martine WONNER et excursion de l'âge d'Or dans la vallée de Kaysersberg.
- **Juillet**
 - * *5 juillet* : Kienheim à l'honneur au Conseil Communautaire.
 - * Visites guidées des fermes KNAB et SCHMITT initiées par l'Eskapade.
- **Septembre**
 - * *2 septembre* : tournoi de Beach volley organisé par l'A.S.C.S.D.K.
 - * Reprise des cours de yoga et des Café-Kuchen pour l'Âge d'Or.
 - * *30 septembre* : repas annuel au profit de Damien Handicap.
- **Octobre**
 - * *6 octobre* : soirée « vin nouveau » de l'association St Nicolas.
 - * *7 octobre* : départ du 7^{ème} rallye touristique de l'A.S.C.S.D.K.
 - * *fin octobre* : mise en eau de la nouvelle station d'épuration.
- **Novembre**
 - * Commémoration du 11 novembre en collaboration avec l'école.
 - * *24 novembre* : 2^{ème} atelier « bredele et männele » organisé par la Commission Âge d'Or.
- **Décembre**
 - * *8 décembre* : St Nicolas et Père Fouettard sont de passage à Kienheim.
 - * *16 décembre* : 65 personnes se sont retrouvées autour du traditionnel repas des aînés, offert par la commune à l'occasion des fêtes de Noël.



2018 EN IMAGES



FOCUS SUR UNE COMMISSION

COMMISSION « ÂGE D'OR »

La commission Âge d'Or en 2018

En 2018, la commission Âge d'Or a proposé plusieurs activités à nos aînés.

Le traditionnel Café-Kuchen du second samedi du mois, s'est réuni à neuf reprises avec des thèmes de saison (galette des rois, crêpes, lămmele...).



Plusieurs évènements ont eu lieu au cours de l'année :

- Conférence sur le diabète de type 2 le 28 mars ouverte aux habitants de Kienheim et Durningen ;
- Visite de la cave du Roi Dagobert le 21 avril ;
- Excursion des aînés en bus dans la vallée de Kayersberg le 29 juin ;
- Atelier Bredele et Männele le 24 novembre.

Par ailleurs, tous les lundis se sont tenus les cours de yoga animés par Dany Poinsot.

DANY POINSOT



Dany Poinsot, habitante de Kienheim, a été un élément moteur du développement du yoga en Alsace avec son amie Marie QUANTIN. Après la naissance de Didier, son plus jeune enfant, elle suit une formation pendant trois ans de professeur de yoga au CREPS sous l'égide d'Alain GABILLER.

Elle enseigne le yoga bénévolement depuis 1976 à Strasbourg, puis à Kienheim et Durningen à partir de 1981 au sein de l'ASCSDK.

Afin de parfaire leur enseignement, Dany et Marie poursuivent une formation de quatre ans en Suisse auprès de Malek DAOUK et créent la section Alsace de l'Institut Français du Yoga.

Présidente de cette association, elle poursuit son investissement.

Depuis trois ans, Dany dispense bénévolement des cours de Yoga adaptés aux personnes âgées à l'école de Kienheim.

Un grand merci pour ta générosité Dany !

*Marie-Thérèse WINTER
Présidente de la Commission « Âge d'Or »*

VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION 'MOBILIS'

L'association Mobilis est née en 2005, pour venir en aide à Lucas, devenu tétraplégique après un accident de voiture, ainsi qu'à sa petite sœur Chloé, née handicapée.

Elle s'est ensuite étendue pour aider d'autres enfants en situation de handicap dans la région, grâce au soutien d'entreprises et de particuliers, sous forme de dons spontanés, ou lors de manifestations : repas « asperges » au mois de mai, concerts de Noël, lotos...

D'autres associations ont également organisé des manifestations au profit de Mobilis, notamment, en 2018, le théâtre alsacien de Geudertheim, le Kiwanis Club de Bischwiller, et « Bietlenheim animation » avec sa marche solidaire.

Parmi les dernières participations apportées aux enfants : aide au financement d'un lit-douche pour un garçon de 13 ans, d'un monte-malade pour une jeune fille devenue tétraplégique, d'une rampe d'accès pour une petite fille de 8 ans souffrant d'une maladie rare des os, d'un nouveau fauteuil pour un jeune homme devenu paraplégique, des cours d'informatique hebdomadaires adaptés pour Lucas.

Des activités sont également organisées pour sortir enfants et parents de leur isolement (cirque Gruss en 2017, marche adaptée en 2018).

A noter que certaines aides sont apportées conjointement avec l'association « Damien Handicap », de Kienheim.

Par ailleurs, l'association est habilitée à délivrer des reçus fiscaux. Ainsi, une défiscalisation des dons à hauteur de 66% est possible.

Le prochain challenge de Mobilis est l'organisation d'un « Sommerfecht Gala », le samedi 29 juin au Zornhoff de Monswiller, à 20h30, avec la participation de Robin LEON, Anna-Carina WOITSCHACK, Geri Der KLOSTERTALER et Alain WILD (Réservations au 06.12.49.75.19, ou par mail : anne.welsch@gemmat.fr).

Thierry WAELSCH, habitant de Kienheim
Président de l'Association Mobilis.

L'Association Damien Handicap vous souhaite une bonne et heureuse Année 2019 !
Voici les résultats des collectes de l'année 2018 :

- | | |
|------------------------------|------------------------|
| • 58,800 tonnes de papier | • 291,5 kg de batterie |
| • 18,410 tonnes de ferraille | • 191,5 kg de câble |
| • 2,251 tonnes d'aluminium | • 104 kg de laiton |
| • 1,362 tonne de fonte | • 86 kg de zinc |
| • 630 kg de d'inox | • 82,5 kg de cuivre |
| • 412 kg de moteur | • 53 kg de plomb |



Nous vous remercions de votre fidélité lors de vos apports, au 12 rue Huneberg à Kienheim, ainsi que tous les bénévoles pour le tri du samedi. Un grand merci également aux commerçants et particuliers pour leur généreux dons.

Fabienne ARENZ
Présidente de l'Association Damien Handicap.

LES ASSISTANTES MATERNELLES



Assistante maternelle, un métier avec de réelles perspectives d'avenir sur notre secteur !

Contactez le *Relais des Assistantes Maternelles - RAM* - à Wiwersheim pour obtenir de plus amples informations.

>> **Envie de**

Travailler avec les enfants à votre domicile?

Devenez assistant maternel!

L'assistant maternel assure l'accueil des enfants qui lui sont confiés à son domicile. Son rôle est complémentaire à celui des parents, il assure **l'éveil et l'épanouissement** des enfants dans un climat de sécurité physique et affective. Il a des **aptitudes éducatives et relationnelles**, il est **patient et attentif** aux besoins des enfants. Il propose une amplitude d'accueil modulable en fonction des besoins des familles.

« Un métier comportant de réels avantages »

- ◆ Travailler chez soi et de manière autonome
- ◆ Réduire ses déplacements
- ◆ Organiser son temps de travail
- ◆ Choisir ses employeurs
- ◆ Être disponible pour ses enfants, ses petits-enfants et ceux des autres
- ◆ Compléter sa retraite
- ◆ Avantages fiscaux (régime particulier permettant de déduire une grande partie des revenus)

« A qui s'adresser? »

Pour exercer, il est obligatoire **d'obtenir un agrément** auprès du Conseil Départemental. Il est fortement recommandé de participer à une réunion de présentation du métier d'assistant maternel avant de faire une demande d'agrément (renseignements disponibles sur le site du Conseil Départemental ou au RAM). Après candidature auprès de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), la puéricultrice de secteur vérifie les conditions d'accueil et les capacités éducatives du candidat, pour permettre au Président du Conseil Départemental de déterminer le nombre et l'âge des enfants pouvant être accueillis simultanément au domicile du candidat.

« Se réorienter »

En raison d'un besoin croissant de places de garde et du nombre des départs en retraite, cette profession offre de réelles perspectives d'emploi. Les assistants maternels peuvent bénéficier d'une prime d'installation et d'un prêt à l'amélioration de l'habitat (de la CAF sous conditions) afin de

contribuer à la sécurité des enfants. Une fois l'agrément obtenu (dans les 3 mois suite à la demande) et avant l'accueil du premier enfant, il est obligatoire de suivre une **formation initiale de 66 h** (dont une initiation aux premiers secours, ouverte sans condition de diplôme. Des dispenses sont possibles pour les titulaires de diplômes petite enfance (CAP, Auxiliaire de Puériculture, Educateur de Jeunes Enfants).

« Etablir une relation de confiance avec les familles. »

Une formation complémentaire de 60 heures sera effectuée durant les deux premières années d'activité. Le contenu de la formation correspond à la première unité professionnelle du **CAP Petite Enfance**.



Des assistantes maternelles résident à Kienheim et Durningen.

Elles sont titulaires d'un agrément délivré par les services de protection maternelle et infantile (PMI) du Conseil Général. Cet agrément est un gage de sécurité ; il garantit une bonne qualité d'accueil.

N'hésitez pas à les contacter afin de connaître leur disponibilité : www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels

Vous pouvez également contacter le *Relais des Assistantes Maternelles* de la Com'Com. Cette structure s'adresse autant aux assistantes maternelles, qu'aux parents et aux enfants :



RAM « Premiers Pas »
3 rue de l'église - 67370 WIWERSHEIM
Tél : 03.88.51.00.03
ram.wiwersheim@alef.asso.fr

LES SAPEURS-POMPIERS DU KOCHERSBERG

SEPT NOUVELLES RECRUES EN 2018



En 2018, ce sont 4 femmes et 3 hommes qui se sont engagés auprès des sapeurs-pompiers volontaires de la section du Kochersberg située à Schnersheim. Ils sont de Durningen, Avenheim, Schnersheim, Neugartheim, Willgottheim et Ittlenheim.

Le chef de la section du Kochersberg puis le chef de l'Unité Territoriale de Truchtersheim ont reçu individuellement chacune de ces sept personnes intéressées afin de leur expliquer en quoi consiste l'engagement de sapeurs-pompiers volontaires.

Une fois le souhait de s'engager confirmé et après avoir rempli quelques obligations médicales (vaccination contre l'hépatite B, radiologie des poumons), les futurs pompiers ont dû passer des épreuves physiques lors d'une journée d'engagement à Obernai. Le but de cette journée était d'estimer leur condition physique qui leur permettra de réaliser en toute sécurité leurs futures missions.

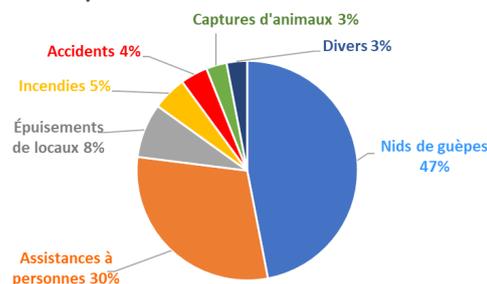
Contact : spkochersberg@gmail.com

LES INTERVENTIONS ET LE SECTEUR D'INTERVENTIONS 2018

Les sapeurs-pompiers du Kochersberg sont intervenus 266 fois au 15 décembre 2018 dont 16 fois à Kienheim.

- Avenheim, Kleinfrankenheim et Schnersheim : 98
- Willgottheim : 61, Ittlenheim et Neugartheim : 29,
- Durningen : 30, Fessenheim : 14, Wintzenheim : 9,
- Pfulgiesheim : 4, Truchtersheim : 3, Furdenheim : 1,
- Handschuheim : 1

Répartition des interventions en 2018



L'Amicale des sapeurs-pompiers vous remercie vivement pour votre participation aux soirées organisées au cours de l'année 2018 ainsi que pour votre accueil lors de « l'opération calendriers ».

LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES RÉSIDANT À KIENHEIM

Le Sapeur-Pompier volontaire prend l'engagement de se mettre au service de la population. Il exerce les mêmes activités que le Sapeur-Pompier Professionnel. Parallèlement à son activité professionnelle ou à ses études, il contribue aux missions de sécurité civile de toute nature confiées au SDIS.

Je m'appelle **Kevin Fussler**. J'ai 19 ans et je me suis engagé en tant que JSP (jeune sapeur-pompier) à l'âge de 11 ans. Le JSP est une option qui se fait en 4 années : la première année, on apprend principalement de la culture administrative pour nous expliquer les grades et les attitudes à prendre. En deuxième



Pompier Kévin FUSSLER

et troisième année, on nous apprend les techniques opérationnelles et les différentes manœuvres à effectuer sur intervention. Puis en quatrième année, on fait surtout des manœuvres pour nous préparer au brevet.

J'ai choisi cette voie car aider les personnes est ma vocation. J'ai toujours voulu être pompier depuis l'âge de 4 ans. J'ai fait ma formation dans 3 casernes différentes. J'ai tout d'abord commencé à Durningen pendant 1 an, puis pendant deux ans à Truchtersheim, pour ensuite finir à Molsheim. La formation s'est conclue par le BNJSP (brevet national des jeunes sapeurs-pompiers.)

Par la suite, j'ai bénéficié d'une formation initiale d'aptitude (FIA) réduite à deux jours : j'y ai appris la rigueur, l'esprit d'équipe, le fair-play et le respect. Depuis le 1^{er} septembre 2017, je suis sapeur-pompier volontaire à Schnersheim. Plus tard je souhaite être pompier professionnel dans le GRIMP (groupe d'intervention en milieu périlleux).

Je m'appelle **Alicia Mey**. Âgée de 20 ans, je suis sapeur-pompier volontaire au sein de la caserne de Schnersheim depuis février 2017.

Ma première formation était du secours à personne (appelé prompt-secours). Elle s'est déroulée en février 2016. Ensuite, j'ai pu réaliser ma formation initiale d'aptitude (FIA) au centre de secours Nord à Strasbourg en juillet 2016. Cette formation portait sur l'incendie, le lot de sauvetage et de protection contre les chutes ainsi que les interventions diverses (nid de guêpe par exemple). L'obtention de ces deux formations donnent le droit de partir en intervention.

Toutefois, nous continuons de nous former pour acquérir de nouvelles compétences. Personnellement, j'ai participé à une autre formation de secourisme (SAP1) pour pouvoir sortir en intervention avec le véhicule de secours et d'assistance aux victimes. Chaque année, nous devons obligatoirement assister à des FMPA (Formation de Maintien et Perfectionnement des Acquis).

Être sapeur-pompier volontaire, c'est pour commencer avoir un esprit d'équipe. C'est la première chose que nous apprenons en formation. Nous intervenons toujours au minimum en binôme. Il est donc important d'avoir une cohésion d'équipe. Par exemple, lorsqu'un pompier a certaines difficultés, ce sont les autres qui vont le pousser à réussir. Dans notre activité, il est important de faire preuve de rigueur lors de nos formations et des interventions. Mais il est tout aussi important de pouvoir décompresser et rigoler lorsque le moment s'y prête. Dans la vie quotidienne, être sapeur-pompier volontaire, c'est faire preuve de disponibilité. Au sein du centre d'incendie et de secours de Schnersheim, nous fonctionnons avec des prises d'astreintes de nuit (une équipe par semaine). Lorsque le bip sonne, on laisse les tracas du quotidien pour consacrer un instant de notre vie à ceux qui en ont besoin.



Pompier Alicia MEY



Je m'appelle **Aurélien Periquet**, j'ai 35 ans, je suis marié et l'heureux papa d'un petit garçon de 8 ans. Je suis habitant de la commune de Kienheim depuis 2013 où mon fils est scolarisé et je suis ingénieur dans l'industrie pharmaceutique au sud de Strasbourg.

J'ai commencé mon activité de sapeur-pompier volontaire au sein de la section de Durningen en 2014 après avoir validé la formation initiale. Au bout de 3 mois, j'ai eu l'opportunité et la chance de pouvoir intégrer une équipe opérationnelle au sein du centre de secours de Truchtersheim en plus de la section de Durningen.

Au moment de la fusion de la section de Durningen avec celle de Schnersheim, j'ai décidé de me consacrer au centre de secours de Truchtersheim.

Mon engagement au centre de secours me permet d'accéder à de nombreuses interventions sur un secteur plus étendu (dont Kienheim) et surtout sur des véhicules différents.

J'éprouve une réelle satisfaction à venir en aide aux personnes en difficultés et je ne peux qu'encourager les habitants de Kienheim à rejoindre les équipes de la section de Schnersheim ou de Truchtersheim.

RELEVÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX

20 février 2018

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du territoire d'action Ouest pour 2018-2021, dont les éléments essentiels sont les suivants :

- Les enjeux prioritaires du territoire d'action Ouest (développer les activités de pleine nature, développer l'attractivité du territoire pour les 15-25 ans et les jeunes couples, renforcer la proximité et la cohérence entre les sites culturels, aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi, adapter le territoire à l'avancée en âge, conforter, maintenir et pérenniser l'offre de services au public) ;
- Les modalités de la gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le Département ;
- Les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires partagés.

M. le Maire, président de la commission fleurissement, informe qu'il n'y aura pas de grands changements par rapport au fleurissement de 2017. Les couleurs prévues seront des couleurs claires : blanc, vert, jaune.

Au vue de leur ancienneté et de leurs obsolescences, la commission infrastructure propose la location de nouveaux photocopieurs pour la mairie et l'école.

Les élus de la commission PLUi travaillent sur les zonages et le règlement.

10 avril 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le compte administratif 2017 et le compte de gestion 2017 de la commune et décide d'affecter les résultats de l'exercice 2017 au budget primitif 2018 comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Solde
<i>Dépenses</i>	60 498,96 €	289 168,36 €	349 667,32 €
<i>Recettes</i>	76 874,56 €	361 089,91 €	437 964,47 €
Résultat 2017	16 375,60 €	71 921,55 €	31 048,09 €
<i>Report 2016</i>	- 38 175,33 €	81 868,04 €	43 692,71 €
Résultat cumulé	- 21 799,73 €	153 789,59 €	74 740,80 €

Le Budget Primitif 2018 de la commune, proposé par Monsieur le Maire, a été adopté à l'unanimité.

Sur proposition de monsieur le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité le **maintien pour 2018** des taxes directes locales suivantes :

Taxe d'habitation	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti
12,42	11,61	45,82

M. Denis SCHNEIDER, président de la commission animation, informe les conseillers qu'il y aura environ 20 stands pour le marché du printemps du 1^{er} mai prochain.

Mme Estelle FOUCHER informe le conseil municipal que l'école conservera ses 4 classes. A priori, l'école comptera 83 élèves à la rentrée de 2018.

Faisant suite à la demande de M. Clément ROECKEL pour un zonage AV (agricole-vinicole-viticole) à la sortie du village vers Gimbrett, le conseil municipal s'est exprimé par un vote secret dont le résultat est le suivant : 8 voix pour et 5 contre. Un règlement spécifique à cette zone sera étudié par le bureau d'études en charge du PLUi.

24 mai 2018

La commission « Fleurissement » informe que toutes les suspensions ont été mises en place, les massifs seront plantés le 26 mai par M. BLIND directement et M. Olivier FOUCHER s'occupera de la plantation pour le jardin du curé.

M. le Maire fait part des points suivants :

- La commission chargée de travailler dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) suggère aux communes les éléments suivants : développer le mulching, tondre le gazon en spirale, limiter les tontes (pas trop courtes), utiliser du trèfle nain et faire du compostage des bio-déchets.
- Nous avons cette année des problèmes de capacité d'accueil au périscolaire ; Madame Estelle FOUCHER est chargée par le conseil municipal de se mettre en relation avec l'Alef pour essayer de trouver une solution.
- Kienheim sera à l'honneur le 5 juillet prochain au Conseil Communautaire.

M. le Maire informe le conseil municipal, qu'en accord avec Mme le Maire de Durningen, la salle d'évolution de l'école ne sera plus utilisée comme salle polyvalente. Cette décision prendra effet à la rentrée 2018-2019. Toutefois, elle reste disponible pour les associations et manifestations organisées par la commune. Par ailleurs, une demande a été faite au maire de Durningen pour que les habitants de Kienheim puissent profiter de leur salle polyvalente aux mêmes conditions que ceux de Durningen.

29 juin 2018

Pour faire suite à l'exposé de M. Benjamin BRAND de la société RP-GLOBAL, concernant un éventuel projet éolien sur la commune de KIENHEIM et après avoir délibéré, l'assemblée composée de conseillers n'ayant aucun intérêt (direct ou indirect) refuse à 8 voix sur 8, l'étude de ce projet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à 8 voix pour et 5 abstentions, le Maire à désigner le Délégué à la Protection des Données (DPD) mis à disposition par le CDG par la voie d'une lettre de mission et à signer la convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la mise à disposition du DPD et la réalisation de la démarche de mise en conformité avec le RGPD.

La commune de Kienheim a envoyé tous les éléments à la fois à l'assurance et en Préfecture pour être classée en zone de catastrophe naturelle. Une réunion est prévue le 18 juillet au Trèfle organisée par le SDEA en présence du Sous-Préfet, M. LOTIGIE pour faire un bilan avec tous les maires de la Communauté de Communes.

Mme Estelle FOUCHER, présidente de la commission école, informe le Conseil Municipal que l'école devrait compter entre 89 et 92 élèves à la rentrée de septembre 2018. Les seuils pour notre RPI sont : 72 enfants pour une fermeture de classe et 116 pour une ouverture. D'autre part, le problème concernant les 5 enfants initialement sur liste d'attente au périscolaire de Kienheim a pu être réglé avec l'Alef. Ils seront donc accueillis par la structure comme souhaité.

Mme Estelle FOUCHER, présidente de la commission jeunesse informe de la relance du projet « Tournoi de foot au city » le 23 septembre qui n'avait finalement pas pu avoir lieu en 2016, en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits.

7 septembre 2018

La commission infrastructure se tiendra le 15 octobre. Divers points seront à l'étude : mise aux normes du second parafoudre de l'église, déplacement de la salle informatique de l'école, panneaux d'affichage, signalisation au sol ...

Suite aux directives de la Préfecture relatives aux contrôles des aires de jeux et des équipements sportifs en accès libre, il a été décidé de retirer les jeux des aires « Huneberg » et « rue de l'Église » qui sont en mauvais état et d'essayer de les réparer, dans la mesure du possible, afin de garantir la sécurité des usagers.

26 octobre 2018

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'instaurer le permis de démolir dans les zones urbaines du POS (UA – UB) (cf. www.kienheim.fr).

Considérant que les façades participent à la qualité de l'espace rural et du cadre de vie, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de soumettre les travaux de ravalement de façades à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire communal.

Certains arbres vont être coupés au lotissement Huneberg pour des raisons de sécurité.

Mme Marie-Thérèse WINTER, présidente de la commission âge d'or, informe des activités 2018/2019 prévues : cours de yoga, cours de secourisme, café-Kuchen, atelier bredele le 24 novembre 2019, conférence santé, visite de la villa Météor et une sortie le 15 juin 2019 avec pour destination le mémorial de Schirmeck et le fort de Mutzig.

Madame Estelle FOUCHER, présidente de la commission jeunesse, informe les membres du conseil municipal que le tournoi de foot prévu le 23 septembre dernier a été annulé faute de participants.

La commission infrastructure liste les travaux envisagés pour 2019 :

- église : mise aux normes du paratonnerre et réparation du plancher ;
- école : déplacement de prises électriques et prises ordinateurs ;
- commune : nouveau panneau d'affichage à la mairie, marquage au sol, panneaux directionnels et réflexion relative au terrain de tennis détruit par la coulée de boue de fin mai.

23 novembre 2018

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget primitif de l'année 2018, au chapitre 21.

Le maire informe le conseil que le nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour la Fonction Publique de l'État est transposable à la Fonction Publique Territoriale et sera mis en place au 1^{er} janvier 2019. Il se compose de :

- une Indemnité liée aux Fonctions, aux sujétions et à l'Expertise (IFSE),
- un Complément Indemnitaire Annuel (CIA) tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir.

Mme Estelle FOUCHER, présidente de la commission école, informe que l'école compte actuellement 92 élèves (6 de plus qu'en 2017) et que divers aménagements ont été faits par les communes : mise en place de trois stores, achat de ventilateurs et remblai de terre autour d'une racine près de la petite maisonnette dans l'aire de récréation.



À NE PAS MANQUER EN 2019

Café Kuchen
Pour les plus de 60 ans
À partir de 15 heures - Salle des associations
Calendrier de la saison 2018-2019

Date	Thème
Samedi 13 octobre 2018	
Samedi 10 novembre 2018	
Samedi 8 décembre 2018	Bredele de Noël Vin chaud
Samedi 12 janvier 2019	Galette des rois
Samedi 9 février 2019	Crêpes
Samedi 9 mars 2019	Beignets
Samedi 13 avril 2019	Agneau de Pâques
Samedi 11 mai 2019	



1^{er} MAI

Marché de printemps et du terroir



ASCSDK

- ☞ **2 mars** : Cavalcade de carnaval
- ☞ **1^{er} mai** : journée « Tartes flambées à la ferme KNAB »
- ☞ **26 mai** : Tournoi de pétanque
- ☞ **22 juin** : Soirée dansante « Fête de la musique »
- ☞ **1^{er} septembre** : Tournoi de volley
- ☞ **6 octobre** : Circuit touristique et d'orientation
- ☞ **17 novembre** : Tournoi de belote

☞ **7 décembre** : St Nicolas



ASSOCIATION DAMIEN HANDICAP

- ☞ **12 avril** : Assemblée Générale et remise de dons
- ☞ **29 septembre** : Repas annuel



5 OCTOBRE

Willgottheim

Les **Foulées Roses**
Kochersberg-Ackerland



JUIN

Kermesse de l'école

ETAT CIVIL

Félicitations aux jeunes mariés : *Lolita ZIMMER* et *Cédric AVDOVIC* (23 septembre)

Bienvenue à : *Hugo NAPOLITANO* né le 29 janvier
Félicitations aux parents et beaucoup de bonheur à eux !

Elles nous ont quittés cette année : *Marie-Thérèse KRIEGER - née DISS* (1^{er} février), *Yvonne LEITZ- née BUCHY* (1^{er} avril) et *Salomé BELLER - née BERGANTZ* (27 novembre).

Nous adressons nos sincères condoléances et chaleureuses pensées aux familles endeuillées.

MAIRIE - HORAIRES D'OUVERTURE -

Lundi de 8h30 à 11h30

Mardi de 8h30 à 11h30

Mercredi de 8h30 à 10h30

Jeudi de 8h30 à 11h30 et de 17h30 à 18h30

Vendredi de 8h30 à 11h30

6, rue de l'église 67270 Kienheim

☎ : 03 88 69 60 38

✉ : mairie.kienheim@wanadoo.fr